

CESAR

Société anonyme au capital de 8 626 568,55 €
Siège social : 154, Boulevard Jean Moulin - Zone Industrielle Clos
Bonnet 49400 SAUMUR
R.C.S : Angers B 381 178 797

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31/03/2014

WOLFF ET ASSOCIES

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/03/2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CESAR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Suite à la mise en place de l'échelonnement sur 10 ans du plan de remboursement des créances liées à la sortie de la procédure de redressement judiciaire de CESAR SA, le Groupe, en application des normes IFRS et comme exposé en note A de l'annexe, a procédé sur l'exercice à l'actualisation du montant de ces créances à long terme au taux de 2,5%. En l'absence d'éléments de justification et de comparables pertinents, dans le contexte particulier de sortie de procédure collective, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le niveau de taux retenu par rapport au taux de marché. En tout état de cause, une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une majoration du

CESAR

Comptes Consolidés

*Exercice clos le
31/03/2014*

produit d'actualisation constaté sur l'exercice et en conséquence du montant des charges financières à étaler sur la durée résiduelle du plan.

- Comme formulé dans nos précédents rapports, nous considérons que le dispositif général de contrôle interne du Groupe CESAR et le processus d'identification des risques, de valorisation des actifs et de recensement des engagements hors bilan restent encore affectés, et notamment à l'étranger, par les conséquences des profondes restructurations que le groupe a connues ces dernières années.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note A de l'annexe « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant l'application du principe de continuité de l'exploitation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

- Pour ce qui est de l'application de la convention comptable de continuité d'exploitation, nous nous sommes également fondés sur le suivi et l'actualisation des prévisions de trésorerie présentées au Tribunal de commerce aux fins d'instruction du plan de continuation, et nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information financière donnée dans l'annexe.
- Les passifs comptabilisés au 31 mars 2014 ont été alignés sur les productions de créances, y compris celles en cours de contestation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

CESAR

Comptes Consolidés

Exercice clos le
31/03/2014

III - Vérification spécifique

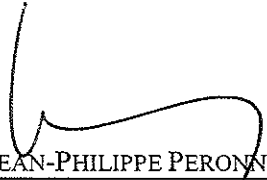
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chamalières et à Courbevoie, le 11/09/2014

Les Commissaires aux Comptes

WOLFF ET ASSOCIES



JEAN-PHILIPPE PERONNY

MAZARS



GILLES RAINAUT

CESAR

Société Anonyme au capital de 8.626.568.55 €
Siège social : 154 Boulevard Jean Moulin, 49400 SAUMUR
381 178 797 RCS ANGERS

COMPTES CONSOLIDES POUR LA PERIODE DU 1^{er} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014

SUIVANT LE REFERENTIEL IFRS



Table des matières

BILAN CONSOLIDE ACTIF	2
BILAN CONSOLIDE PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
B. REFERENTIEL COMPTABLE	8
C. MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
D. METHODES ET REGLES D'EVALUATION	9
E. NOTES ANNEXES	15
1. COMPTES DE BILAN	15
1.1. Immobilisations incorporelles	15
1.2. Immobilisations corporelles	16
1.3. Immobilisations financières	16
1.4. Stocks et encours de production	17
1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation	17
1.6. Trésorerie active	18
1.7. Capitaux propres	18
1.8. Provisions pour risques et charges et dépréciations	18
1.9. Emprunts et dettes financières	19
1.10. Dettes d'exploitation	20
2. COMPTE DE RESULTAT	20
2.1. Ventilation du chiffre d'affaires	20
2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions	20
2.3. Autres produits et charges opérationnels	21
2.4. Autres produits et charges financiers	21
2.5. Impôts sur les Sociétés	21
2.6. Information sectorielle	22
3. Autres informations	22
3.1. Engagements de licences donnés	22
3.2. Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales	22
3.3. Effectif du Groupe à fin mars 2014	22
3.4. Rémunérations des Dirigeants	23
3.5. Parties liées	23
3.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes	23
3.7. Evolution des devises	23
3.8. Passifs éventuels	23
4. Politique de gestion des risques	24
4.1. Risque de liquidité	24
4.2. Risque de change	24
4.3. Risque de crédit	24
F. EVENEMENTS POSTERIEURS	24

BILAN CONSOLIDE ACTIF

<i>ACTIF(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.03.2014	31.03.2013
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition	1.1.1	0	36
Immobilisations incorporelles	1.1.4	131	251
Immobilisations corporelles	1.2.3	657	852
Immobilisations financières	1.3	92	100
Actifs d'impôts différés			
		881	1 239
ACTIFS COURANTS			
Stocks et encours	1.4	3 523	5 270
Clients et comptes rattachés	1.5	3 128	2 673
Autres créances et comptes de régularisation	1.5	1 296	1 379
Actifs destinés à être cédés			5 078
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.6	1 657	1 750
		9 604	16 150
TOTAL ACTIF		10 485	17 389

BILAN CONSOLIDE PASSIF

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31.03.2014	31.03.2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1.7	8 627	8 627
Primes		51 508	51 508
Réserves consolidées		(65 739)	(66 224)
Résultat consolidé		1 296	485
Réserve de Conversion		(470)	(135)
Total capitaux propres (part du Groupe)		(4 778)	(5 739)
Intérêts minoritaires		(169)	(159)
Total capitaux propres Consolidés	1.7	(4 947)	(5 898)
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunt et dettes financières - part à +1an	1.9	1 089	650
Passifs d'impôts différés			
Provisions non courantes	1.8	1 116	1 212
Dettes actualisées du plan de continuation (+1 an)		7 132	
Total des Passifs non courants		9 337	1 862
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et dettes financières - part à -1an	1.9	739	2 079
Fournisseurs et comptes rattachés		2 190	6 553
Autres dettes et comptes de régularisation	1.10	2 566	9 523
Dettes actualisées du plan de continuation (-1 an)		600	
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés			3 270
Total des Passifs courants		6 095	21 425
TOTAL PASSIF		10 485	17 389

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31.03.2014	31.03.2013
CHIFFRE D'AFFAIRES NET <i>(en milliers d'euros)</i>	2.1	8 828	13 421
Achats consommés		(4 207)	(5 279)
Autres charges externes		(3 319)	(4 559)
Impôts, taxes, versements assimilés		(189)	(221)
Charges de personnel		(2 204)	(2 945)
Dotations/reprises amortissements - provisions	2.2	263	639
Autres charges et produits d'exploitation		(457)	(1 458)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(1 285)	(400)
Autres produits opérationnels	2.3	4 447	5 882
Autres charges opérationnelles (*)	2.3	(2 857)	(4 430)
RESULTAT OPERATIONNEL		305	1 053
Produits financiers		2	4
Charges financières		(212)	(296)
Coût de l'endettement financier net		(210)	(292)
Autres produits et charges financières	2.4	110	(228)
Charges d'actualisation de la dette du plan de continuation		(111)	
Produit d'actualisation de la dette du plan de continuation		1 262	
Impôts sur les résultats/impôt différé	2.6	(58)	(83)
RESULTAT NET		1 298	449
Part revenant aux minoritaires		2	(36)
Résultat net (part du Groupe)		1 296	485
Résultat par action (en euros)		0,0226	0,0078
Résultat dilué par action (en euros)		0,0226	0,0078
Nbre actions		57 357 258	57 357 197
Nbre moyen d'action en circulation dilué		57 357 258	57 357 197

(*) Dont dépréciation écart d'acquisition Festivéo 36 K€.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En KC	31-mars-14	31-mars-13
Résultat net	1298	449
Ecart de conversion	-347	(97)
Autres éléments du résultat global qui seront recyclés ultérieurement en résultat	-347	(97)
Résultat global	951	352
dont :		
Part du Groupe	961	388
Part des minoritaires	-10	-36
Résultat global par action	0.0165	0.0068

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital social	Prime	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total capitaux propres Groupe
Solde au 31 Mars 2011	3 357	49 744	(34 869)	(17 126)	(5 178)	(4 069)
Autres variations					501	501
Augmentation capital	5 270	1 764				7 034
Affectation résultat 03/11			(17 126)	17 126		-
Résultat de l'exercice				(9 591)		(9 591)
Solde au 31 Mars 2012	8 627	51 508	(51 995)	(9 591)	(4 677)	(6 127)
Ecart de conversion variation de périmètre			(4 639)		4 639	
Augmentation capital						
Affectation résultat 03/12			(9 591)	9 591		
Résultat de l'exercice				485		485
Autres éléments du résultat global					(97)	(97)
Solde au 31 Mars 2013	8 627	51 508	(66 224)	485	(135)	(5 739)
Affectation résultat 03/13			485	(485)		
Résultat global de l'exercice				1 296	-335	961
Solde au 31 Mars 2014	8 627	51 508	(65 739)	1 296	(470)	(4 778)

	Montant (en K€)
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2013	(159)
Résultat de l'exercice	2
Ecart de conversion	(12)
Variations de périmètre	
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2014	(169)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31.03.2014	31.03.2013
Résultat net des sociétés intégrées (<i>en milliers d'euros</i>)	1 296	485
Part des minoritaires	2	(36)
- amortissements et provisions	(2 818)	(1 633)
- variation des impôts différés		57
- plus-values ou moins values de cession (effet des sorties de périmètre et mises au rebut)	995	393
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	(525)	(734)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité (hors sociétés sorties du périmètre)	1 292	2 355
Flux net de trésorerie généré par l'activité	767	1 622
Acquisition d'immobilisations	(40)	(18)
Cession d'immobilisations – Remboursement	216	562
Incidence des variations de périmètre et IFRS 5 (Trésorerie ouverture)		944
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	176	1 488
Augmentation de capital en numéraire		
Remboursements d'emprunts – Diminution des dettes financières diverses	45	(405)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	45	-405
Incidences des variations de taux de change	(45)	(15)
Variation de trésorerie	943	2 691
Trésorerie nette d'ouverture	113	(2 578)
Trésorerie nette de clôture	1 056	113

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

La société CESAR SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, dont le siège social est situé 154, boulevard Jean Moulin, 49400 Saumur.

Le Groupe CESAR a pour activité principale la fabrication et le négoce de déguisements.

Les états financiers consolidés du Groupe César pour l'exercice 2013-2014 clos le 31 mars 2014 comprennent CESAR SA, la société mère et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 septembre 2014 et seront soumis à l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 30 septembre 2014.

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le Groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Tous les montants présentés dans l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Continuité d'exploitation

En France

En conséquence du plan de continuation arrêté le 27 Février 2013, les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Le présent exercice permet de constater le respect des hypothèses et actions inscrites au plan.

Notre estimé 2014/2015 en France, en retrait par rapport aux prévisions du plan de continuation, nous permet de respecter nos engagements compte tenu de notre position de trésorerie actuelle.

En Europe du Sud

Le 21 mai 2013, un acte de cession de la filiale italienne JOKER a été signé. Les actifs et passifs de cette filiale avaient été présentés selon IFRS 5 au 31 mars 2013 sur une ligne distincte du bilan. Une dépréciation avait été constatée les exercices précédents pour perte de valeurs sur l'actif net consolidé de la filiale italienne pour la ramener à sa valeur recouvrable pour un total de 1.45M€. Les engagements de JOKER envers CESAR SA et FESTIVAL sont actuellement respectés, aucun risque supplémentaire n'est appréhendé. Concomitamment à la cession des titres, un contrat d'approvisionnement a été mis en place avec FESTIVAL.

En Espagne, la situation reste difficile compte tenu du contexte économique. Des mesures de restructuration ont été mises en œuvre afin d'abaisser significativement le point mort de JOSMAN. Les principaux engagements de cautions donnés par CESAR SA arrivent à leur terme.

Plan de redressement

Le 27 Février 2013, le Tribunal de Commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR S.A et a ainsi mis un terme à la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'encontre de la société en date du 10 août 2011. Ce plan prévoit notamment l'apurement intégral du passif sans pénalités ni majorations sur dix annuités progressives. En audience du 10 septembre 2013, le Tribunal a statué sur 25 créances contestées représentant près de 3M€ et des ordonnances ont été rendues dont certaines sont à ce jour toujours en contentieux. Actuellement, les créances déclarées et acceptées s'élèvent à 9.6 millions d'euros auxquelles il convient d'ajouter trois créances résiduelles déclarées pour 1.3M€ pour lesquelles une décision de justice est en attente.

Au cours de l'exercice 2013/2014, une première échéance de dividendes est intervenue à hauteur de 725K€ de sorte que le solde est ramené au 31 mars 2014 à un montant de 8.9M€.

Echéancier de remboursement du passif :

Échéance	%	Échéance	%
2014	2%	2019	12%
2015	3%	2020	12%
2016	5%	2021	12%
2017	10%	2022	14%
2018	10%	2023	20%

Traitement en application des normes IFRS de dette faisant l'objet d'un remboursement échelonné sur 10 ans

En conformité avec les dispositions d'IAS 39.40, du fait des modifications substantielles des termes du passif financier initial, l'entreprise doit décomptabiliser ce passif financier initial de son bilan et comptabiliser un nouveau passif financier évalué à la juste valeur. La juste valeur du nouveau passif financier correspond à la valeur nominale des dettes actualisée sur la durée de remboursement de 10 ans. En application du paragraphe 41 de la norme IAS 39, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la juste valeur du nouveau passif est comptabilisée en résultat.

Compte tenu des incertitudes et de l'ampleur des créances contestées en date d'homologation du plan de redressement, il a été décidé de retenir comme date d'extinction du passif initial, la date d'audience des créances contestées du 10 septembre 2013.

En l'absence de taux de référence, la Direction du Groupe a décidé de fixer le taux d'actualisation à 2,5% pour calculer la juste valeur de la nouvelle dette. Cette dernière est ensuite comptabilisée au cout amorti selon la méthode du TIE (Taux d'Intérêt Effectif).

Sur ces bases, l'impact de l'actualisation est une réduction du passif de 1 262K€ enregistrée en produits dans le résultat financier au 31 mars 2014 et la constatation d'une charge financière de désactualisation de la période de 111 K€. En conséquence, le Groupe constatera dans ses comptes consolidés, une charge de désactualisation dans son résultat financier des 9 exercices à venir d'un montant cumulé égal au profit constaté cette année au rythme de la progressivité des échéances des dividendes (voir tableau échéancier ci-dessus).

Pour information la sensibilité du taux choisi sur ces données aurait un impact quasi proportionnel.

L'échéance du dividende du 27 février 2015 est classée en passifs courants sur une ligne distincte et la dette dont le paiement a été étalé est classée en passifs non courants. Compte tenu des dernières créances en litige dont certaines font l'objet de provisions pour risques, il est probable que le montant de la dette actualisée soit de nouveau réajusté au 31 mars 2015.

Modification de périmètre

Cession le 21 mai 2013 de la filiale italienne JOKER déconsolidée au 1^{er} avril 2013.

B. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du Groupe CESAR clos le 31 mars 2014 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, et présenté en détail sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par l'entrée en vigueur des normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire le 1^{er} avril 2013 dans l'Union européenne.

- IAS 19 révisée : Avantages du personnel
- IFRS 13 : Evaluation à la juste valeur
- Amendement à IAS 12 : Impôts différés relatifs à des actifs réévalués
- Amendement à IFRS 7 : Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- Améliorations annuelles 2009 – 2011 des IFRS

Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée dans les états financiers consolidés au 31 mars 2014 des textes suivants déjà publiés par l'IASB, approuvés par l'Union européenne, mais d'application obligatoire postérieure aux exercices ouverts au 1^{er} avril 2013:

- IAS 28 révisée : Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises
- IFRS 10 : Etats financiers consolidés
- IFRS 11 : Accords conjoints
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités
- Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12
- Amendements à IAS 36 : Dépréciation des actifs – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers

La première application de ces normes et amendements ne devrait pas impacter de manière significative les comptes consolidés du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union européenne

- IFRS 9 : Instruments financiers – Phase 1- Classement et évaluation
- IFRIC 21 : Prélèvements opérés par les autorités publiques
- Amendements limités à IAS 19 : Régimes à prestations définies – Contribution des membres du personnel
- Améliorations annuelles 2010 – 2012 des IFRS
- Améliorations annuelles 2011 – 2013 des IFRS

Changement de méthode et de présentation

Aucun changement de méthode ou de présentation significatif n'a eu lieu sur cet exercice.

C. MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Informations relatives au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les variations de périmètre sur l'exercice sont les suivantes :

Suite aux accords passés, la société JOKER avait été considérée comme un actif destiné à être cédé en date du 31 mars 2013. Sa cession s'est confirmée au cours de l'exercice clos au 31 mars 2014.

Le périmètre au 31 mars 2014 se présente ainsi :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital social	Activité
CESAR S.A	France	100%	8 626 568€	Holding
Josman SI.	Espagne	100%	60 101 €	Fabrication panoplies, masques
Festiveo	France	60%	23 000 €	Négoce
Festival S.A	Madagascar	96.77%	34 480 000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes&maisons, tissage

D. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

BASE DE PREPARATION

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction.

SEGMENTS OPERATIONNELS

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées aux membres du Directoire, principaux décideurs opérationnels du Groupe. Les secteurs

opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposaient en une activité Europe du Nord qui regroupe les activités de commercialisation en France, Grande-Bretagne et Allemagne ; une activité Europe du Sud qui regroupe les activités de commercialisation en Espagne et en Italie, et une activité à Madagascar qui regroupe les activités de fabrication et les ventes Export.

Les quatre indicateurs repris dans la note 2.6 sont :

- les ventes nettes
- le résultat opérationnel courant
- le résultat net
- le total de l'actif

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVISES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propres

OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISE – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des éventuels coûts connexes, des titres des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe CESAR dans la juste valeur de leurs actifs et passifs achetés à la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Pour ce test annuel, la méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chaque U G T (Unités Génératrices de Trésorerie) aux actifs nets correspondant, y compris les écarts d'acquisition. Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Au regard de l'organisation du Groupe, chaque société du périmètre constitue une Unité Génératrice de Trésorerie.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.



Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

FRAIS DE CREATION

Les coûts de développement relatifs à la conception de modèles précédemment inscrits à l'actif du bilan, pour partie liés à des produits devenus inactifs ont été amortis en totalité. Cette méthode ne sera plus retenue par le Groupe.

MARQUES

Les marques figurant à l'actif ont été dépréciées quasiment intégralement.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques.

Les logiciels sont amortis au linéaire sur une durée de 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

• terrains	N/A
• agencements et aménagements de terrains	Linéaire 5 à 15 ans
• constructions	Linéaire 20 ans
• installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire 5 à 10 ans
• matériels de transport	Linéaire 4 à 5 ans
• installations et agencements divers	Linéaire 5 à 10 ans
• matériels de bureau et informatique	Linéaire 3 à 5 ans
• mobilier	Linéaire 5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Conformément à la norme IAS 17, les biens pris en location - financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Les constructions sont pour partie constituées du retraitement des contrats de crédit-bail.

Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de façon précise, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués en coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence de 80 à 100%.

Par ailleurs, tous les produits sous licence expirée sont dépréciés à 100%.

IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

CLIENTS

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrecouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de la dite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Les avances sur licences sont inscrites en « débiteurs divers ». Elles sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur une durée ne pouvant excéder la durée du contrat. En cas de risque de non atteinte des objectifs de chiffre d'affaires les minimums garantis activés font l'objet d'une dépréciation.

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance dont les prestations seront réalisées sur les exercices suivants.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont ventilés au bilan en :

- dettes financières non courantes pour la part exigible à plus d'un an ;
- dettes financières courantes pour la part remboursable à moins d'un an.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

Au 31 mars 2014, le capital social était fixé à la somme de 8 626 568 euros divisé en 57.510.457 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.



PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable du passif.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant » et « non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ».

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

Les engagements de retraite sont constatés sur les sociétés françaises.

Au 31 mars 2014, seul l'engagement de retraite de la société Mère figure dans les comptes consolidés.

STOCKS OPTIONS

Au 31 mars 2014 il n'existe pas d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuables aux employés, celles-ci étant devenues caducs.

COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Les sociétés du Groupe, César en France et Allemagne, Joker et Josman, s'engagent dans certains cas à reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Conformément à la norme IAS 18, le produit des activités ordinaires provenant de telles ventes est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Lorsque le Groupe conserve les risques et avantages inhérents à la propriété des produits, aucun produit des activités ordinaires n'est reconnu, une dette vis-à-vis du client est comptabilisée en réduction des créances clients et les produits sont conservés en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (hors actions d'auto contrôle).

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Compte tenu de la situation actuelle du Groupe, les BSAR émis en avril 2010 ne seront plus exercés du fait de leur prix.

ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Ces estimations concernent principalement:

- L'évaluation des risques sur les litiges,
- La valorisation des retours,
- Les minimums garantis sur royalties,
- La valorisation des stocks.

E. NOTES ANNEXES

1. COMPTES DE BILAN

1.1. Immobilisations incorporelles

1.11 Ecarts d'acquisition

	Valeur brute au 31.03.2014	Dépréciation au 31.03.2014	Net
Total écart	699	699	-
Variation de périmètre			
Total des écarts d'acquisition 31.03.2014	699	699	-

Les écarts d'acquisition sont intégralement dépréciés et correspondent :

- A la société Festivéo qui a fait l'objet d'une dépréciation sur cet exercice à hauteur de 36 K€.
- A la société Josman pour 663 K€.

1.12 Valeur brute des immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31.03.2013	Variation de change	Autres var.	Acquisitions	Valeur brute au 31.03.2014
Frais établissement					
Concessions, brevets/droits similaires	1 570	(4)	557	1	2 123
Fonds de commerce					
Frais de recherche et développement	411		(411)		
Autres immobilisations incorporelles	192				192
	2 173	(4)	146	1	2 315

1.13 Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissements au 31.03.2013	Variation de change	Autres Var.	Dotations	Amortissements au 31.03.2014
Frais établissement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 381	(4)	565	68	2 009
Fonds de commerce					
Frais de recherche et développement	434		(411)		23
Autres immobilisations incorporelles	108			45	153
	1 921	(4)	154	113	2 185

1.14 Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles

VNC Immobilisations Incorporelles	V.N.C 31.03.2014	V.N.C 31.03.2013
Frais établissement		0
Concessions, brevets, droits	113	189
Fonds de commerce		0
Frais de recherche et développement		
Autres immobilisations incorporelles	17	63
	130	252

1.2. Immobilisations corporelles

1.2.1. Valeur brute des immobilisations corporelles

	Valeur brute au 31.03.2013	Variation de change	Acquisitions	Virt	Sorties	Valeur brute au 31.03.2014
Terrain	12					12
Constructions	564	(54)				510
Matériel et outillage	1 994	(125)	2			1 871
Autres immobilisations corporelles	1 405	(30)	33		(101)	1 307
Avances et acomptes	22	(2)		(20)		
Immobilisations en cours	28	(3)	4	20		49
	4 025	(214)	39		(101)	3 749
Dont écarts d'évaluation affectés aux constructions						

1.2.2. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements au 31.03.2013	Var. change	Var/ périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements au 31.03.2014
Terrain						
Constructions	409	(41)		31		399
Matériel et outillage	1 524	(96)		87		1 515
Autres immobilisations corporelles	1 241	(28)		65	(99)	1 178
	3 174	(165)		183	(99)	3 092
Dont écarts d'évaluation affectés aux constructions						

1.2.3. Valeur nette comptable des immobilisations corporelles

VNC Immobilisations Corporelles	V.N.C 31.03.2014	V.N.C 31.03.2013
Terrain	12	12
Constructions	111	155
Matériel et outillage	356	470
Autres immobilisations corporelles	129	165
Avances et acomptes		23
Immobilisations en cours	49	28
	657	853

1.3. Immobilisations financières

1.3.1 Valeur brute des immobilisations financières

	Valeur brute au 31.03.2013	Var/ périmètre	Dif/ change	Augment.	Diminution	Valeur brute au 31.03.2014
Titres de participation non consolidés						
Créances rattachées à des participations						
Dépôts et cautionnements versés	101	(6)	(3)			92
	101	(6)	(3)			92



1.4. Stocks et encours de production

Les stocks se détaillent comme suit :

En K€	31-mars-14	31-mars-13
Valeur brute des stocks et en-cours	7 214	9 295
Provisions pour dépréciation de stocks	(3 691)	(4 025)
Stocks et en-cours nets	3 522	5 270

Compte tenu de son caractère considéré comme non significatif, les marges sur stocks intra-Groupe n'ont pas été éliminées.

Les stocks nets se répartissent ainsi :

- par zone géographique en comparatif:

	2014	2013
• Europe du Nord :	1 031 K€	1 605 K€
• Europe du Sud :	914 K€	1 654 K€
• Madagascar :	1 577 K€	2 011 K€

- par nature en comparatif:

	31-mars-14	31-mars-13
Matières Premières	1 409	1 245
En cours et Produits finis	189	833
Marchandises	1 924	3 192
TOTAL	3 523	5 270

1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

La ventilation des créances par nature est la suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette au 31.03.2014	Valeur nette au 31.03.2013
<i>Clients et comptes rattachés</i>	5 352	2 225	3 128	2 673
Avances et acomptes versés	129		129	103
Créances sur l'Etat				
Créances d'impôts différés				
Personnel et comptes rattachés	6		6	11
Organismes sociaux-TVA	186		186	232
Débiteurs divers	861		861	894
Charges constatées d'avance	114		114	139
Total – autres créances (1)	1 296		1 296	1 379

(1) Ces créances sont toutes à échéance à moins d'un an à l'origine à l'exception des créances liées à la cession de la société italienne JOKER, qui se ventilent ainsi :

A moins d'un an :

- Clients 931K€
- Autres créances 270 K€

A plus d'un an et moins de 5 ans :

- Autres créances 200 K€

Ces créances n'ont pas été actualisées compte tenu de leur caractère non significatif.

1.6. Trésorerie active

En K€	31-mars-14	31-mars-13
Valeurs mobilières		3
Disponibilités et caisse	1 657	1 747
Total Trésorerie Active	1 657	1 750

1.7. Capitaux propres

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté en page 5.

Suite à la conversion de 52 Bsar ayant donné lieu à l'émission de 61 actions au cours de l'exercice,, le capital social était fixé au 31 mars 2014 à la somme de 8.626.568 € divisé en 57 510 457 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

1.8. Provisions pour risques et charges et dépréciations

	Valeur en début d'exercice	Var/ périmètre	Dotations	Diff/change	Reprises	Valeur en fin d'exercice
<u>Provisions pour risques et charges non courants</u>						
Provision pour Retraite	59				(4)	55
Provisions pour Impôts différés			600		(693)	1 061
Autres provisions pour risques	1 153					
Total	1 212		600		(697)	1 116
<u>Provisions pour risques et charges courants</u>	2 386			(1)	(1 603)	782
<u>Dépréciations</u>						
Sur actif destiné à la vente	1 450				(1 450)	
Sur stocks	4 025		710	(69)	(975)	3 691
Sur comptes clients	2 528		66	(13)	(357)	2 224
Total	8 003		776	(82)	(2 782)	5 915
TOTAUX	11 601		1 376	(83)	(5 082)	7 813

Impact (en résultat)

Résultat Opérationnel Courant			776		(1 336)	
Résultat financier						
Autres produits et charges opér.			600		(3 746)	
Impôt différé			1 376		(5 082)	

Les engagements de retraite concernent la société Mère.

Les autres provisions pour risques et charges non courantes comprennent principalement les productions de créances suite au redressement judiciaire de CESAR SA en cours de contentieux. Soit rejetées par le Tribunal et contestées par les créanciers, soit, admises par le Tribunal et contestées par CESAR S.A et pour lesquelles différents jugements devraient intervenir sur l'exercice 2014/2015.

Les provisions pour risques courantes couvrent des litiges prud'homaux en cours.

La dépréciation de 1,45M€ constituée au 31/03/2013 pour couvrir une perte de valeur sur la filiale italienne JOKER a été reprise sur cet exercice suite à sa déconsolidation.

1.9. Emprunts et dettes financières

	31.03.2014	à 1 an au plus	de un à cinq ans	31.03.2013
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
. Emprunts CB				
. Concours bancaires	602	602		1 639
. Emprunts	1 208	137	1 071	1 072
. Dettes financières diverses	18		18	18
Total	1 828	739	1 089	2 729

Les emprunts souscrits sur la période s'élèvent à 1.130 K€ et les remboursements de l'exercice se sont élevés à 997K€.

Principales caractéristiques de l'endettement :

Filiales	Conditions de l'emprunt	Montant emprunt	Restant dû
FESTIVAL	<u>Mauritius Commercial Bank</u> Date d'emprunt : 01/03/2011 Durée : 36 mois Taux variable Euribor 1 mois + 3	400	0
JOSMAN	<u>Banco Sabadell</u> Date d'emprunt : 15/12/2011 Durée : 36 mois Taux variable: Euribor + 3	200	55
JOSMAN	<u>Banco Popular</u> Date d'emprunt : 10/05/2012 Durée : 60 mois Taux variable: Euribor + 2,5	1 310	0
JOSMAN	<u>Banco Popular</u> Date d'emprunt : 24/03/2014 Durée : 120 mois (04/03/2024) Taux variable: Euribor + 2,5	1 130	1 130
JOSMAN	<u>Caja Murcia</u> Date d'emprunt : 18/10/2012 Durée : 42 mois (1/5/2016) Taux fixe : 3%	20	20
JOSMAN	<u>Cam</u> Date d'emprunt : 26/03/2010 Durée : 48 mois Taux : 8,78%	99	3
			1 208

1.10. Dettes d'exploitation

L'ensemble des dettes d'exploitation est exigible à moins d'un an à l'exception du plan homologué par le Tribunal présenté sur une ligne spécifique du passif et dont les échéances figurent au §.A.

La ventilation par nature des dettes est la suivante :

	31.03.2014	Exigible à – 1 an	A + 1 an/-5 ans	A + 5 ans	31.03.2013
Avances et acomptes reçus des clients	35	35			7
Dettes sociales et fiscales	1 003	1 003			3 699
Comptes courants d'associés	635	635			3 270
Autres dettes	111	111			161
Provisions pour risques et charges courants	782	782			2 386
Total	2 566	2 566			9 523

Le compte-courant d'actionnaire concerne principalement la société Biscalux.

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	31.03.2014	31.03.2013
Ventes de marchandises – France	2 457	3 160
Ventes de marchandises – Export	165	283
Prestations de produits – France	914	3 925
Prestations de produits – Etranger	5 049	5 818
Prestations de services - France	212	235
Prestations de services - Export	31	
Total	8 828	13 422

2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions

2.2.1 Reprises de provisions et transfert de charges

	31.03.2014
Reprises de provisions pour risques	4
Reprises de provisions pour dépréciation des créances clients	357
Reprises de provisions sur immobilisations	
Reprises de provisions pour dépréciation des stocks	975
Transfert de charges	
Total	1 336

2.2.2 Dotations aux amortissements et provisions

	31.03.2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	297
Dotations aux provisions pour risques et charges	
Dotations aux provisions pour dépréciation :	
- des stocks	710
- des créances clients	66
Total	1 073

2.2.3 *Net*

	31.03.2014
Reprises sur amortissements et provisions	1 336
Dotations aux amortissements et provisions	(1 073)
Total	263

2.3. **Autres produits et charges opérationnels**

Autres produits et charges opérationnels	31.03.2014
Produits	4 447
Charges	(2 821)
Net	1 625

	Charges	Produits
Divers (détail tableau ci-dessous)	(2 221)	700
Dotations et reprises sur provisions (cf. note 1.8)	(600)	3 746
Total	(2 821)	4 447

Les divers produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

Libellés	Charges	Produits
Régularisations diverses	571	490
Abandon compte-courant Joker	445	
Cession Joker	1 195	200
Sortie Immobilisations incorporelles/corpo.	10	10
	2 221	700

La charge nette liée à la sortie du périmètre de Joker est couverte par la reprise de provision pour dépréciation de 1 450K€ constituée au 31 mars 2013.

L'analyse par nature (en net) est la suivante :

Divers	(82)
Sortie de Joker	10
Reprise nette de provisions pour risques	1 697
	1 625

2.4. **Autres produits et charges financiers**

Produits et charges financiers	31.03.2014
Pertes et Gains de change	159
Charges et Produits d'actualisation de la dette du plan de continuation	1 151
Autres charges	(49)
Total	1 261

2.5. **Impôts sur les Sociétés**

Au 31 mars 2014, compte tenu de la situation du Groupe, les impôts différés ne sont pas activés.

La charge d'impôts comptabilisée pour 58 K€ correspond à l'impôt payé par la filiale Festival.

2.6. Information sectorielle

Mars 2013	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Total	Eliminations	Total
Ventes Nettes	4 737	6 367	5 094	16 198	(2 776)	13 422
Résultat opérationnel Courant	(2 747)	1 568	1 494	315		315
Résultat Net	200	1 080	(831)	449		449

Mars 2014	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Total	Eliminations	Total
Ventes Nettes	3 885	2 668	4 147	10 700	(1 872)	8 828
Résultat opérationnel Courant	(627)	(-468)	(190)	(1 285)		(1 285)
Résultat Net	(2 099)	(664)	(159)	1 296		1 296

	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Eliminations et retraitements	Total Consolidé
Situation nette Consolidée	(70)	(3 120)	(1 757)		(4 947)
Actifs non courants	265	153	463		881
Total de l'actif	8 348	5 245	2 260	(5 368)	10 485

3. Autres informations

3.1. Engagements de licences donnés

Il n'existe pas d'avance sur licences au 31 mars 2014.

3.2. Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales

Garanties

JOSMAN

Garantie donnée par CESAR aux banques BANCO SABADELL et CAJA DE AHORROS DE MURCIA de maintenir la solvabilité de la société JOSMAN en contrepartie de lignes de financement consenties à hauteur respectivement de 500 000 € et 1 150 000 €.

La ligne de financement accordée par la Banque CAJA DE AHORROS DE MURCIA à JOSMAN a expiré le 30 avril 2014. En conséquence, la garantie donnée par la société CESAR à la banque CAJA DE AHOOROS DE MURCIA est devenue sans objet à ce jour.

La ligne de crédit de 500 000 € accordée par la Banque SABADELL à JOSMAN et utilisée partiellement, expire le 14/02/2015. L'engagement de solvabilité de la société CESAR s'éteindra à cette date.

3.3. Effectif du Groupe à fin mars 2014

	Europe	Etranger	Total fin 2014
- cadres	20	11	31
- ouvriers Employés	42	507	549
Total	62	518	580
<i>Total 2013</i>	<i>84</i>	<i>533</i>	<i>617</i>

3.4. Rémunérations des Dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

3.5. Parties liées

Les parties liées sont définies par le Groupe comme les actionnaires du Groupe, les co-entreprises et sociétés mises en équivalence et les principaux dirigeants.

Le Compte courant de la Société Biscalux s'élève en date du 31 Mars 2014 à 3 264 k€ dont 2 592k€ inscrits au plan de redressement.

3.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Montants hors taxes en euros	Mazars	Wolff	Autres
Commissariat aux Comptes			
CESAR SA comptes individuels et consolidés	45 800	25 500	-
Autres filiales	-	5 000	10 684
TOTAL	45 800	30 500	10 684

3.7. Evolution des devises

Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =

Période		31-mars-14	31-mars-13
AriaryMalgache	Madagascar	3 207,77	2 900,49

Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =

Période		31-mars-14	31-mars-13
AriaryMalgache	Madagascar	2 991,80	2 817,00

3.8. Passifs éventuels

En 2007 un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué 1,3 millions d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et a eu gain de cause en première instance confirmé en appel. Les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir si l'affaire était portée en cassation. En conséquence, il n'a été procédé à aucune provision.

A la date d'arrêté des comptes la société n'a pas connaissance d'autres passifs de cette nature.

4. Politique de gestion des risques

4.1. Risque de liquidité

Il existe un risque élevé de liquidité lié au financement de l'activité saisonnière. Cependant la sortie de la procédure judiciaire de CESAR SA, la baisse d'activité et l'effort fait sur la gestion du BFR ont permis de constituer un volant de trésorerie permettant l'autofinancement des achats de la saison.

La ventilation des passifs financiers par échéance au 31 mars 2014 est présentée en note 1.9.

4.2. Risque de change

Il existe un risque de change dû aux approvisionnements à Madagascar.

4.3. Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'auraient des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Chaque filiale opérationnelle a mis en place une politique de suivi de son risque crédit client, et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

La ventilation des créances clients brutes avant dépréciation par échéance au 31/03/2014 se présente comme suit :

En K€	Total	Non Echues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
31-mars-14	5 352	2 223	169	110	129	0	2 722
31-mars-13	5 201	617	706	195	698	0	2 985

F. EVENEMENTS POSTERIEURS

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

